

SOLIDARITÉ MAYOTTE



La Fédération Française de Bridge lance une chaîne de solidarité avec ses clubs pour porter assistance aux populations sinistrées de Mayotte avec

la Fondation de France.

Du 18 décembre 2024 au 31 janvier 2025, participez aux tournois « Solidarité Mayotte » organisés dans les clubs.

La dotation en points d'experts sera doublée.